

## ENQUETE SUR LE FINANCEMENT DES PME 2010

Pour lire le rapport complet, cliquez [ici](#).  
Pour lire l'executive summary, cliquez [ici](#).

L'enquête CeFiP<sup>1</sup> "Financement des PME" 2010 dévoile une diminution des refus de crédit bancaire ainsi qu'une réduction des problèmes rencontrés pour l'obtention d'un financement bancaire. La qualité de la relation avec la banque et en particulier les conseils qu'elle promulgue, peut encore être améliorée.

L'enquête CeFiP "Financement des PME" 2010 a été réalisée en collaboration avec des chercheurs du département Comptabilité et Financement de l'Université d'Anvers, sous la houlette du professeur Eddy Laveren. Chaque année, l'enquête rend compte de la disponibilité de financement et du comportement des banques vis-à-vis des petites et moyennes entreprises (PME) et des micro-entreprises. L'enquête 2010 a été menée sur la période septembre-octobre dans un contexte caractérisé de sortie de crise.

- Des **projets d'investissement** ont été menés en 2010 par un plus grand nombre d'entreprises (87,3%) qu'en 2009 mais elles sont aussi plus nombreuses à ne pas avoir pu réaliser tous les investissements prévus au cours des douze mois précédant l'enquête. Les principales raisons sont les mauvaises circonstances économiques et, dans une moindre mesure, les difficultés financières.
- En ce qui concerne l'**accès au financement bancaire**, 14,8% des entreprises (soit une diminution de 2,5% par rapport à 2009) affirment s'être vu refuser un crédit au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les refus de crédit concernaient essentiellement des montants inférieurs à 25.000 EUR. Les principaux motifs de refus sont liés à des garanties, un apport propre trop faible ou une capacité de remboursement insuffisante.
- 15,3% des entreprises qui ont sollicité un crédit en 2010 ont déclaré avoir rencontré beaucoup ou énormément de **problèmes pour obtenir un financement bancaire**, ce qui correspond à une diminution de 7,3% par rapport à 2009.
- La moitié des entreprises sont satisfaites des **conseils** qui leur sont donnés par leur banque mais souhaitent voir la qualité des conseils encore s'améliorer. Environ un quart des entreprises (25,9%) estime toutefois ne pas recevoir suffisamment de conseils en cas de situation difficile. La plupart des entreprises (74,2%) estiment que la qualité des services proposés par les banques est restée inchangée.

<sup>1</sup> Le CeFiP est le centre de référence au niveau fédéral qui centralise l'information et l'expertise sur l'ensemble des problématiques liées au financement des PME.

- L'enquête montre que les **mesures publiques** les plus connues restent : la déduction des intérêts notionnels, la réserve d'investissement et les subsides publics. Ces mesures ont déjà été utilisées par au moins 30% des répondants. De manière générale, les répondants déclarent avoir l'intention d'utiliser davantage la plupart des mesures publiques.
- La majorité des répondants (63,2%) ne savent pas que leur banque établit un **rating** dans le cadre d'une décision d'octroi ou non de crédit. Parmi les entreprises sachant qu'elles ont un rating, une grande partie (19,6%) ne connaît pas la note qui leur est attribuée. En outre, seuls 22,2% des répondants connaissent les critères sur base desquels la banque établit ce rating.
- L'enquête montre que 53,3% des entreprises financeront plus de 75% de leurs besoins sur **fonds propres** dans les mois à venir. Les formes de **financement externes** les plus utilisées sont le crédit d'investissement (71,3%), le leasing (58,6%), le crédit de caisse (51,3%) et le straight loan (45,2%).

Le rapport d'enquête comprend une analyse détaillée des résultats de l'enquête sur laquelle le CeFiP s'est appuyé pour formuler un certain nombre de recommandations.

**Pour lire le rapport complet, cliquez [ici](#).**

**Pour lire l'executive summary cliquez [ici](#).**

**Contact:**

[info@cefip-kefik.be](mailto:info@cefip-kefik.be)

Site web du CeFiP ASBL: [www.cefip.be](http://www.cefip.be)